

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais d'abord, Monsieur le Président, vous adresser nos félicitations pour votre élection à la Présidence de cette 24^{ème} session de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins.

La tâche est noble. Elle est en même temps grave et exigeante.

Nos vœux de succès vous accompagnent dans son accomplissement.

.../...

Je voudrais également remercier les Autorités jamaïcaine des mesures prises afin que notre séjour à Kingston se déroule dans les meilleures conditions.

Je tiens particulièrement à rendre hommage au Secrétaire général, pour l'ensemble de son action et à travers l'ensemble des services de l'Autorité y compris les interprètes pour le travail accompli.

Monsieur le Secrétaire, vous n'avez eu de cesse d'œuvrer pour porter au plus haut la pertinence, plus qu'avérée des idéaux de l'Autorité.

Monsieur le Président,

Lors des événements qui se sont déroulés cette année, nous avons à nouveau eu l'occasion de rappeler l'importance cruciale de la Convention de Montego Bay et des accords y relatifs, notamment dans la protection, l'exploration, l'exploitation des fonds des mers et de leur sous-sol dans les zones au-delà des limites de la juridiction nationale.

Mais, en dépit du caractère visionnaire de cette Convention, il est des aspects que ses auteurs ne pouvaient envisager lors qu'elle fut négociée, il y a près de quarante ans, surtout du fait des progrès de la science et la technologie qui ouvrent des perspectives d'exploitation économique de ressources toujours aussi vastes que méconnues.

Ces ressources, évoluant autour des événements hydrothermaux, ont mis en évidence le lien entre les minéraux et biodiversité qui y vit.

Monsieur le Président,

Les dispositions de la Convention des Nations Unies des Nations Unies sur le droit de la mer relatives à la science et la technologie devraient nous amener à répondre aux nouveaux enjeux et défis auxquels sont confrontés nos mers et océans plus que jamais vulnérables.

Aussi, nous nous félicitons que les questions de la recherche scientifique marine, de la protection de l'environnement et du renforcement des capacités aient de nouveau retenu l'attention du Secrétaire général dans la rédaction de son rapport.

La Principauté de Monaco prêle la plus grande attention à ces questions et assure l'Autorité de son plein soutien.

Monsieur le Président,

Le rapport du Secrétaire général nous confronte à nouveau aux nombreux défis que la Communauté internationale dans son ensemble et dans un élan de solidarité renforcé doit affronter afin que la Zone et ses ressources soient gérées et exploitées de manière durablement viable.

Je voudrais mettre en exergue un aspect essentiel de du rapport, qui concoure à la réalisation de cet objectif majeur pour la survie de nos mers et océans dont les écosystèmes sont mis en péril par les activités humaines.

Je veux parler du développement et de la promotion de la recherche scientifique marine.

La réalisation de l'objectif d'exploration et d'exploitation durable de la Zone dépendra de notre niveau de connaissance scientifique.

Nous le constatons dans nos engagements pour contrer le réchauffement climatique. Sans fondements scientifiques solides, aucune action d'envergure n'est possible.

Mais, la difficulté majeure à laquelle nous sommes confrontés tient à l'absence d'approche commune dans ce domaine.

Nous devons nous lancer d'avantage dans la coopération internationale en matière de recherche scientifique marine.

C'est donc tout naturellement que la Principauté de Monaco salue la coopération entre l'Autorité et la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO notamment s'agissant de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques.

La Principauté de Monaco est engagée depuis longtemps dans ce domaine, de la protection de l'environnement et du développement de la recherche scientifique en biologie marine.

En témoignent la création, il y a plus d'un siècle de l'Institut océanographique de Monaco par le Prince Albert Ier et plus récemment le lancement des « Explorations de Monaco » par le Prince Albert II renouant ainsi, 120 ans

plus tard, avec les explorations scientifiques marines initiées par Son trisaïeul.

C'est ainsi que le Yersin, navire écologique de recherche scientifique, a quitté Monaco en juillet 2017 pour un périple de 36 mois autour du monde.

Son but est de permettre à la communauté scientifique internationale de disposer d'une plate forme de recherche océanique itinérante sur laquelle des chercheurs du monde entier se succéderont pendant trois ans.

C'est dans ce cadre qu'un accord de coopération stratégique entre le Gouvernement Princier et l'UNESCO a été mis en place pour soutenir la Décennie internationale pour les sciences océaniques.

Conscient de l'importance de la coopération scientifique internationale, Monaco continue, à sa mesure, d'apporter son soutien aux actions collectives visant à rendre la science accessible à tous.

C'est ce que nous faisons en mobilisant la Communauté internationale autour de la question de l'acidification des océans.

C'est ce que nous faisons aussi en soutenant les travaux du GIEC, qui a entamé, sur proposition de Monaco, la rédaction d'un rapport intermédiaire sur les océans et la cryosphère.

Monsieur le Président,

Je souhaiterais conclure mon propos par cette confiance dans la science qui nous permet de fonder nos décisions sur des faits avérés et vérifiables.

Je vous remercie.